

EXTRAIT

DES DELIBERATIONS

DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du 9 avril 2018

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

<u>Etai</u> <u>présents</u> :	Monsieur Frédéric BIERRY, président
	Madame Laurence MULLER-BRONN, Monsieur Rémi BERTRAND, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Madame Michèle ESCHLIMANN, Monsieur Philippe MEYER, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Monsieur Etienne BURGER, Madame Danielle DILIGENT, Monsieur Marcel BAUER, Madame Isabelle DOLLINGER, Monsieur Etienne WOLF, vice-présidents
	Madame Alfonsa ALFANO, Madame Françoise BEY, Monsieur Olivier BITZ, Madame Françoise BUFFET, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Vincent DEBES, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Paul HEINTZ, Monsieur Jean-Louis HOERLE, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Chantal JEANPERT, Madame Suzanne KEMPF, Madame Stéphanie KOCHERT, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Monsieur Serge OEHLER, Madame Françoise PFERSDORFF, Monsieur Denis SCHULTZ, Monsieur Yves SUBLON, Madame Nicole THOMAS, Madame Cécile DELATTRE, Madame Christiane WOLFHUGEL, Monsieur Sébastien ZAEGEL, secrétaires
<u>Procurat</u> <u>ion(s)</u> :	Monsieur Bernard FISCHER ayant donné pouvoir à Monsieur Etienne BURGER, Madame Frédérique MOZZICONACCI ayant donné pouvoir à Monsieur Philippe MEYER
<u>Excusé(s)</u> :	Monsieur Mathieu CAHN, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS
<u>Absent(s)</u> :	Madame Martine JUNG, Monsieur Marc SENE
<u>Rapporteur</u> :	Monsieur Denis SCHULTZ

N° CP/2018/071 - 70000 - Aménagement du territoire
Proposition d'avis du Département sur le projet de Plan Local d'Urbanisme arrêté de la Commune de WESTHOUSE

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président, émet un avis favorable aux orientations du projet de Plan local d'urbanisme (PLU) arrêté de Westhouse qui s'inscrivent, pour l'ensemble, en cohérence avec les enjeux du Département.

Concernant le réseau routier départemental, la Commission Permanente :

- demande à la Commune de Westhouse, en suite de ses recommandations figurant dans le Schéma routier départemental, que dans le règlement du PLU :

. l'article - « conditions de desserte des terrains par les voies publiques ou privées et accès aux voies ouvertes au public » des secteurs IAU, Ab, Ac et Ah soit complété en précisant que « la création de tout nouvel accès hors agglomération devra recueillir l'accord préalable du gestionnaire et prévoir les aménagements nécessaires pour garantir la sécurité des usagers »,

. l'article « implantation des constructions par rapport aux voies et emprises publiques » de la zone IAU soit modifié pour porter le recul à 15 mètres par rapport à l'axe des routes départementales hors agglomération ;

- demande que la limite d'agglomération au droit de la zone IAU rue de Kertfeld soit déplacée pour prendre en compte le débouché de la zone sur la RD 213 et préconise la réalisation d'aménagements permettant de réduire la vitesse en approche en prévoyant le cas échéant les emplacements réservés nécessaires ;

- attire l'attention sur le risque pour la sécurité des usagers que représenterait un trafic supplémentaire au débouché la zone IAU « Hinter den Gaerten » sur la rue du 20 Novembre (RD 213) ;

- suggère à la Commune de Westhouse, au vu des enjeux de sécurité sur la RD 206, qu'une réflexion globale sur l'organisation des accès à la zone Ac soit engagée.

Pour extrait conforme :
Pour le Président
La Directrice des services de l'assemblée



Aurélie LACQUEMENT

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20180409-lmc1116414-DE-1-1
Acte certifié exécutoire au : 16/04/18